



Cahier des charges applicable sur l'édition 2026 du Grand Régional de CCE. Sous réserve de modifications règlementaires du règlement FFE.

PRINCIPES

La qualification est réservée aux seul(e)s cavalier(e)s titulaires d'une licence de compétition dont la domiciliation sportive ou l'adresse de son domicile se situe en Ile de France

L'organisateur devra obligatoirement s'attacher les services des techniciens définis ci-après :

- Un président de jury par rectangle appartenant à la liste des présidents de jury national minimum.
- Un chef de piste agréé niveau national minimum par le CRE, que l'organisateur s'engage à utiliser effectivement sur le terrain, avec présence obligatoire le ou les jours de concours.
- Comptabilité et affichage des résultats, soit par piste, soit centralisé ; proclamation des résultats dans un délai raisonnable après la fin de chaque épreuve (env. ½ heure). Afin d'assurer la qualité ces derniers, l'organisateur doit faire appel à un(e) commissaire aux calculs
- Service de premier secours obligatoire : Poste d'Assistance Cavalier et médecin (urgentiste) ou ambulance

Autres :

- Points de douches
- Parking : sécurité des circulations
- Possibilité d'héberger des chevaux : location de boxes proposée par l'organisateur
- Qualité affichage & secrétariat : infos, horaires, résultats enregistrement FFE (J+1)
- Podium remise des prix

NECESSAIRES POUR L'ORGANISATEUR

EPREUVE DE DRESSAGE

- ☐ Au moins 2 carrières de dressage de taille réglementaire, en lice continue en matériel dur (pas de ficelles) avec paddocks de même sol et de dimensions suffisantes.
- ☐ 2 juges minimum par carrière (figurant sur les listes CREIF). Cabines de jury, en nombre égal à celui des juges,
- ☐ Chronomètre, cloche ou sonnerie par piste,
- ☐ Carrés de dressage fleuris de préférence
- ☐ Sol plat sable ou herbe
- ☐ Possibilité de travailler le sol selon les conditions climatiques

EPREUVE DE CROSS

- ☐ Boite de départ matérialisée
- ☐ Parcours avec variété d'obstacles et de combinaisons (fixés au sol) avec deux passages dans l'eau.
- ☐ Possibilité de travailler le sol selon les conditions climatiques
- ☐ Décorations, fleurs et végétaux
- ☐ Panneaux des minutes, moyens de liaison radio, sonorisation.
- ☐ Cabine de jury avec comptabilité,
- ☐ Chronométrage électronique ou manuel

EPREUVE DE CSO

- ☐ Carrière de 70 x 40 m (en sable de préférence) avec paddock de détente de taille adaptée.
- ☐ Cabine de jury convenablement équipée (cloche, chronomètre.)
- ☐ Sonorisation,
- ☐ Parc obstacles complet (soubassement) aux normes techniques des différentes séries.
- ☐ Chronométrage électronique ou manuel

NB : Chaque organisateur devra afficher le classement provisoire du Grand Régional lors de son concours (disponible sur le site du CREIF) ainsi que le règlement du Grand Régional

EPREUVES GRAND REGIONAL

Listes des épreuves à programmer :

- Amateur 4
- Amateur 3
- Amateur 2
- Amateur 1
- Amateur Elite

Les épreuves comptant pour le Grand Régional doivent être déclarées à la FFE et labellisées par le CREIF.

Au sein d'un même numéro de concours il ne peut y avoir qu'une seule épreuve de même niveau déclarée.

En cas de dédoublement nécessaire d'une ou plusieurs épreuves après clôture des engagements, l'organisateur doit contacter le CREIF avant demande à la FFE.

PARTENARIAT

L'organisateur d'une étape Grand Régional de CCE s'engage à mettre à disposition un espace nu sur son concours support du Grand Régional pour que le CREIF ou ses partenaires puissent mettre en place leurs propres stands.

Je soussigné/e (NOM et PRENOM) :

Dirigeant du club affilié à la FFE sous le numéro :

Adresse du concours :

Date(s) demandée (s) :

Pose candidature et déclare accepter sans réserve les clauses du cahier des charges ci-dessus

A.....

LE.....

Signature et cachet du club